

NANTES CHAMP DE MANŒUVRE



CONCERTATION

Envie de participer
à la création d'un
nouveau quartier
à l'Est de Nantes ?

EN PROJET

Habiter demain
dans un quartier
nature

Nouveau !

Voici le premier numéro du journal de projet Champ de Manœuvre. Il est diffusé aux habitants du quartier Nantes Est. Outil de liaison, le journal permet de faire le point sur les avancées du projet et de la concertation. Il vous apporte des éclairages, vous informe des prochaines étapes de la concertation. Bonne lecture !





Les grandes dates à retenir

- **Juin - juillet** : recrutement du panel citoyen
 - **Septembre - octobre** : deux ateliers du panel citoyen
 - **Mi-octobre** : première réunion publique
 - **Novembre - décembre** : deux ateliers du panel citoyen
 - **Mi-décembre** : seconde réunion publique
- Toute l'info sur www.champdemanoevre.fr

Envie de participer à la création d'un nouveau quartier à l'Est de Nantes ?

À l'Est de Nantes, un nouveau projet urbain démarre sur le site Champ de Manœuvre. Aujourd'hui s'engage la démarche de concertation. Ce dispositif s'adresse à tous ceux qui souhaitent participer à la création du nouveau quartier. Chacun peut donner son avis et sous différentes formes. Découvrez dans ce dossier les outils, les rendez-vous de la concertation et les intentions de l'équipe dédiée choisie par la Ville de Nantes et Nantes Métropole.

S'informer et donner son avis !

- **Les ateliers du panel citoyen**
Vous souhaitez vous impliquer activement ? Inscrivez-vous sur www.champdemanoevre.fr/panel jusqu'au 15 juillet. Le groupe se réunira quatre fois entre septembre et décembre 2014 au sein d'ateliers contributifs.

Imaginer les futurs usages du quartier

Quel environnement et quel cadre de vie pour ce nouveau quartier ? Quels espaces pour vivre ensemble ? Ces questions sont au cœur de la démarche de concertation qui démarre aujourd'hui. La collectivité a souhaité proposer un dispositif ouvert à tous les habitants de l'agglomération pour imaginer les futurs usages des lieux de vie du nouveau quartier. Ces contributions vont permettre de nourrir la réflexion de l'urbaniste François Grether et de la paysagiste Marie France de l'atelier Arpentère en charge des premières études aux côtés de Nantes Métropole Aménagement.

Des outils et des rendez-vous pour participer

Jusqu'à décembre 2014, des échanges vont se dérouler pour imaginer les futurs usages du quartier. Pour que chacun puisse participer, le site www.champdemanoevre.fr propose toute l'information nécessaire pour bien comprendre les intentions du projet urbain. Lors des ateliers du panel citoyen, les participants pourront échanger sur les orientations faites à partir des sujets proposés par l'équipe dédiée au projet. Les résultats de ces ateliers seront présentés lors de deux réunions publiques ouvertes à tous. Chacun pourra poser ses questions et donner son avis. Après la création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), le dispositif de concertation se poursuivra jusqu'à la livraison des premiers logements et l'arrivée des premiers habitants.

Construire avec les habitants

Le groupement Auxilia / Empreinte urbaine, spécialiste de la concertation, a été choisi par la collectivité. Il intervient à toutes les étapes du projet. « Champ de Manœuvre fait l'objet d'une démarche de concertation à l'échelle métropolitaine. Notre premier travail est de constituer un panel citoyen d'une cinquantaine de participants. Nous recherchons à composer un groupe qui sera représentatif et équilibré. Chacun peut participer : les habitants, les représentants d'associations, les représentants d'entreprises du quartier de Nantes Erdre, de Nantes ou de Nantes Métropole. Une fois le panel constitué, les contributions réalisées en atelier seront mises en ligne sur le site www.champdemanoevre.fr. Ce site internet dédié est une nouveauté. Il va permettre d'associer le plus grand nombre aux réflexions préalables au projet du Champ de Manœuvre », rappelle Simon Georget du groupement Auxilia / Empreinte urbaine.

Le point sur le projet



« Notre première priorité pour ce nouveau quartier de Champ de Manœuvre sera de restaurer et de mettre en valeur les espaces naturels de ce site qui a été dégradé par son usage militaire passé. Dans ce cadre rendu attractif par son environnement végétal, nous créerons un quartier accessible à tous, composé de lieux habités, variés et agréables, d'espaces collectifs conviviaux et de services publics de proximité. C'est pour atteindre ces ambitions que la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont souhaité engager une démarche de concertation forte, afin d'associer, de construire ce projet avec les citoyens, premiers usagers de ce futur quartier. »

Alain Robert, adjoint au Maire de Nantes en charge de l'urbanisme

Alain Robert, adjoint au Maire de Nantes en charge de l'urbanisme

■ Un site web dédié au projet

www.champdemanoevre.fr est ouvert à tous. Le site présente les grands objectifs du projet, les rendez-vous de la concertation, les réflexions du panel citoyen. Un espace en ligne, pour s'informer et participer tout au long du projet.

■ Deux réunions publiques avant fin décembre 2014

Mi-octobre et mi-novembre, participez aux réunions publiques, des temps d'échange et de questions-réponses avec l'équipe en charge du projet et l'urbaniste François Grether.

■ Exposition et registre

Jusqu'à fin 2014, une information est à votre disposition à la mairie annexe du Ranzay et au pôle de proximité Erdre et Loire. Un registre d'observation est également à votre disposition au sein de la mairie annexe du Ranzay.

Une équipe pluridisciplinaire au service du projet

À vos côtés, lors des ateliers de concertation, pour aider à construire le projet, une équipe dédiée accompagne Nantes Métropole dans la réalisation des études nécessaires à la définition du projet urbain. L'urbaniste François Grether associé à Marie France de l'atelier de paysagiste Arpentère ont été désignés pour la conduite des premières intentions d'aménagement. Tous deux interviennent déjà sur le projet urbain Erdre Porterie. Nantes Métropole Aménagement accompagne la collectivité dans la coordination de ses études et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire.

Entretien



Trois questions à François Grether, urbaniste en charge du projet Champ de Manœuvre et Marie France, paysagiste, atelier Arpentère.

Vous travaillez déjà sur le projet Erdre Porterie. Quelle est l'identité particulière de Champ de Manœuvre ?

« Le Champ de Manœuvre est une ancienne friche militaire où se sont développés une végétation importante, des zones humides et tout un écosystème. Là réside la vraie valeur du site. Orienté sur l'habitat, l'aménagement du futur quartier prendra en compte ces éléments naturels, les arbres, la végétation, les zones humides, les animaux... »

Comment prendre en compte l'état actuel du site dans la définition du projet ?

« Construire en faisant attention aux composantes naturelles du site sans les agresser, en assurant une gestion économe et soignée de la ressource : c'est une conception de projet différente qui exige un travail plus fin, presque chirurgical. C'est aussi ce qui fera la qualité et l'originalité du projet. Les zones d'habitat seraient plus ou moins denses suivant les endroits du site ; des espaces d'usages, notamment une bande active sportive et un linéaire de jardins, feraient le lien entre les espaces habités et les espaces de nature. »

« Construire en faisant attention aux composantes naturelles du site sans les agresser, en assurant une gestion économe et soignée de la ressource : c'est une conception de projet différente qui exige un travail plus fin, presque chirurgical. »

François Grether et Marie France

Comment construire le projet avec les habitants de l'agglomération ?

« Une démarche de concertation démarre. Il s'agit pour nous de présenter nos intentions, l'état de nos réflexions et de recueillir les retours des habitants pour faire évoluer le projet. »



Des études pour nourrir le projet

« Nantes Métropole Aménagement a en charge le pilotage des études urbaines, techniques et environnementales. L'objectif de ces études est d'élaborer un plan d'aménagement urbain qui prenne en compte les spécificités du site et qui s'inscrive en complémentarité et dans la continuité de la ZAC Erdre Porterie. Des études de faisabilité techniques seront réalisées pour conforter le parti d'aménagement et la constructibilité du projet définis par l'urbaniste François Grether et pour déterminer le phasage prévisionnel de l'opération d'aménagement. »

Emmanuelle Duret, responsable d'opération à Nantes Métropole Aménagement.



Une ZAC en 2015

« Les études urbaines aujourd'hui en cours vont permettre de mieux cerner les enjeux, le territoire d'intervention, le cadre urbain et paysager du projet à venir. Le projet, actuellement à l'étude, aboutira à la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) en 2015. »

Luc Vissuzaine, Directeur territorial d'aménagement à Nantes Métropole.



L'équipe de quartier accompagne la concertation

« À l'interface entre les habitants, les associations, l'ensemble des acteurs du territoire et l'institution, l'équipe de quartier Nantes Erdre accompagne la démarche de concertation pour le projet du Champ de Manœuvre auprès des Nantais. »

Laure Fayolle, chargée de quartier Nantes Erdre

Habiter demain dans un quartier nature



À proximité du cœur de bourg de Saint-Joseph de Porterie, le projet Champ de Manoeuvre s'inscrit dans une démarche d'urbanisme durable, notamment dans sa volonté affirmée de limiter l'étalement urbain par une offre de logements accessible à tous et de favoriser la ville des courtes distances.

Un nouveau quartier qui s'inscrit dans un projet global

En limite du quartier Nantes Erdre, le secteur Champ de Manoeuvre, terrain de 50 hectares, constitue une des dernières réserves foncières du secteur nord-est de Nantes et représente une opportunité pour créer un nouveau quartier d'habitat. Situé dans un environnement naturel et boisé, proche de l'Erdre, il permettra d'accueillir de nouvelles familles dans un cadre agréable et de lutter contre l'étalement urbain.

Des intentions d'aménagement où la nature est au cœur du projet

Un des enjeux forts du projet est la préservation et la mise en valeur des espaces naturels. Il s'agira de construire un nouveau quartier dans le respect de cet environnement.

Le projet d'aménagement doit tendre vers un équilibre entre zones d'habitat et zones naturelles. Le terrain du Champ de

L'aménagement et l'animation de ces lieux singuliers feront l'objet d'une concertation suivie avec les habitants et les associations.

Manoeuvre offre une capacité de construction estimée à 1800/2000 logements sur la période 2018-2030. Comme l'ensemble des opérations d'aménagement portées par Nantes Métropole, le projet urbain Champ de Manoeuvre devra assurer la mixité sociale et permettre à tous d'accéder à la propriété. Les programmes d'habitat devront comporter 25% de logements sociaux, 30% de logements abordables et 45% de logements libres. De même, le projet s'attachera à développer des formes de bâtis diversifiées en termes de hauteurs, adaptées au secteur.

Des équipements, des commerces de proximité et des espaces publics spécifiques

Pour accompagner l'arrivée des habitants, quelques commerces et services de proximité s'installeront au cœur du nouveau quartier. Plusieurs équipements publics sont également envisagés, notamment un groupe scolaire associé à un centre de loisirs et un multi-accueil. Bien intégrés dans l'environnement, différents espaces publics seront aménagés dans le respect de la protection des milieux naturels préservés. Ils seraient principalement destinés aux activités de plein air, sport, loisirs, culture, jardinage, détente...

Le Champ de Manœuvre se situe à proximité de plusieurs pôles de vie -le nouveau quartier Erdre Porterie et le bourg de Saint-Joseph, la commune de Carquefou- et non loin de la vallée de l'Erdre.



Nantes Erdre, un quartier attractif en plein développement

Depuis une dizaine d'années, le quartier Nantes Erdre est en pleine mutation. Plusieurs opérations publiques d'aménagement sont engagées ou prévues.

■ Aujourd'hui

La ZAC Erdre Porterie, 860 logements livrés à ce jour, 2500 logements d'ici 2018-2019.

■ Demain

Le projet d'aménagement Champ de Manœuvre. Après les études préalables, la création d'une Zone d'Aménagement Concerté est prévue en 2015. Les premières livraisons de logements débuteraient en 2018-2019 en relais de la ZAC Erdre Porterie.

■ Après demain

Le secteur Halvêque-Beaujoire-Ranzay fera l'objet d'un projet de renouvellement urbain au cours des prochaines années.

Quels atouts pour le projet ?

Un patrimoine naturel à valoriser

Cet ancien terrain militaire désaffecté s'est peu à peu refermé et s'est naturellement appauvri. Il a été cédé à la Ville de Nantes et a fait l'objet d'une dépollution liée à son ancienne fonction. Aujourd'hui, sans aucun usage, le site apparaît comme une enclave verte qu'il faut révéler. En effet, un des enjeux du projet d'aménagement Champ de Manœuvre sera de restaurer et de mettre en valeur les milieux naturels de qualité tels que les haies bocagères, les boisements les plus denses, les alignements d'arbres remarquables ou encore les mares, autant d'éléments qui constituent le paysage du site et qui participent à la biodiversité.

L'importance de l'eau

L'aménagement du Champ de Manœuvre s'effectuera dans le respect de cet environnement en portant une attention particulière à la question du cheminement de l'eau et l'aménagement de corridors de biodiversité en lien avec la vallée de l'Erdre.

Ouvrir le site aux habitants et acteurs du secteur

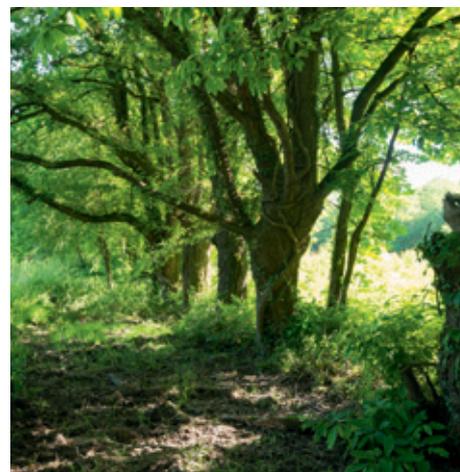
L'ouverture du site aux quartiers voisins s'appuiera sur le maillage existant, notamment à l'ouest avec le prolongement des continuités piétonnes et cyclables vers la vallée de l'Erdre, le bourg de Saint-Joseph, les stations de transports en commun. L'aménagement ou la requalification de certaines voies comme la route de Carquefou sera également à l'étude.



Des espaces plus humides pourraient être mis en valeur dans le cadre du projet.



Des petites prairies, des clairières ou encore des traces de l'ancien bocage sont encore visibles aujourd'hui.



Le secteur continue de laisser place aux éléments de nature, avec une alternance de boisements, de clairières et d'alignements de chênes.

Contacts

Ville de Nantes

Équipe de quartier Nantes Erdre

249 route de Saint-Joseph
44300 Nantes
Tél. : 02 40 41 61 20
www.nantes.fr

Mairie annexe du Ranzy

249 route de Saint-Joseph
44300 Nantes
Tél. : 02 40 41 66 50
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h15 à 17h30.

Nantes Métropole Aménagement **Responsable d'opération :**

Emmanuelle Duret
2-4 av. Carnot – BP 50 906
44009 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 41 01 30
www.nantes-amenagement.fr

Nantes Métropole **Pôle Erdre et Loire**

2-4 rue Edouard Nignon
44300 Nantes
Tél. : 02 28 20 22 00
Fax : 02 28 20 22 49
www.nantesmetropole.fr



www.champdemanoevre.fr

Une plateforme dédiée au projet et à la démarche de concertation.
Un site pour s'informer et participer.